

Votants : 80

Convocation du Conseil de Communauté :

le 18 février 2014

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 25 février 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 février 2014

FINANCES – DUREE DES AMORTISSEMENTS DES BIENS CORPORELS ET INCORPORELS LIES A L'ACTIVITE DU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS (INSTRUCTION M43)

Titulaires présents :

Gilbert BARANGER, Chantal BARRE, Pilar BAUDIN, Daniel BAUDOIN, Gilles BILLON, Julie BIRET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Christian BREMAUD, Amaury BREUILLE, Brigitte COMPETISSA, Annie COUTUREAU, Nicole DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Alain FORT, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Geneviève GAILLARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jean-Jacques GUILLET, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Florent JARRIAULT, Bernard JOURDAIN, Anne LABBE, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOIR, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSSENE, Olivier MARIE, René MATHE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Franck MICHEL, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Jean-Luc MORISSET, René PACAULT, Alain PARROT, Stéphane PIERRON, Christophe POIRIER, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Michel SIMON, Françoise TALBOT, Jean-Michel TEXIER, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Thierry THUBIN, Huseyin YLDIZ

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Marc THEBAULT, Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Gaëlle MANGIN à Denis THOMMEROT, Aurélien MANSART à Annie COUTUREAU, Nicolas MARJAL à Franck MICHEL, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Alain PIVETEAU à Geneviève GAILLARD, Sylvette RIMBAUD à Jacqueline LEFEBVRE, Nathalie SEGUIN à Julie BIRET, Jean-Louis SIMON à Pilar BAUDIN, Jean-Claude SUREAU à Josiane METAYER, Jacques TAPIN à Michel GENDREAU, Gérard ZABATTA à Christophe POIRIER

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSSENE, Elisabeth MAILLARD par Gilles BILLON

Titulaires absents :

Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Thierry BUREAU, Catherine GAUFICHON, Jean-Pierre MIGAULT, Daniel VEILLET

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAL, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Jacques TAPIN, Dominique VALLEE, Gérard ZABATTA

Président de séance : Pascal DUFORESTEL

Secrétaire de séance : Julie BIRET

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 FEVRIER 2014

FINANCES – DUREE DES AMORTISSEMENTS DES BIENS CORPORELS ET INCORPORELS LIES A L'ACTIVITE DU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS (INSTRUCTION M43)

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur proposition du Président,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu la circulaire interministérielle du 30 Mai 1997 relative à la norme comptable applicable aux services publics de transports de personnes et l'instruction budgétaire et comptable M 43 précise que lesdits services publics « doivent pratiquer l'amortissement sur l'ensemble de leurs biens immobilisés ».

Considérant l'obligation pour les collectivités exerçant une activité industrielle ou commerciale d'amortir l'ensemble des biens immobilisés

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver les durées d'amortissement ci-dessous pour tous les biens dont l'amortissement commencera à compter du 1er janvier 2014 :

- Frais d'établissement, de recherche et de développement et frais d'insertion -----	5 ans
- Concessions et droits similaires (brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires) ---	5 ans
- Autres immobilisations incorporelles -----	5 ans
- Constructions et bâtiments durables -----	30 ans
- Agencement et aménagement des terrains et des constructions et aménagements divers --	15 ans
- Ouvrages d'infrastructures -----	10 ans
- Installations techniques complexes spécialisées ou à caractère spécifique -----	10 ans
- Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes -----	10 ans
- Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes -----	7 ans
- Matériel et outillage industriel -----	10 ans
- Petit outillage industriel -----	5 ans
- Mobilier de bureau -----	15 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique -----	10 ans
- Matériel Hifi et audiovisuel -----	5 ans
- Autres agencements et aménagements de terrains -----	15 ans
- Installations techniques complexes spécialisées ou à caractère spécifique -----	10 ans
- Agencements et aménagements de constructions, de bâtiment -----	15 ans
- installations électriques et téléphoniques -----	15 ans
- Ouvrages d'infrastructures -----	10 ans

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR
Vice-Président Délégué

The seal is circular with the text "COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION NIORTAIS" around the perimeter and a star at the bottom. In the center, there is a stylized logo consisting of the letters "CA" and "N" intertwined.